

**COLLECTIF CONTRE LA PRIVATISATION DE LA GESTION DE  
L'AÉROPORT TOULOUSE-BLAGNAC / CCNAAT**  
32, avenue Lamartine 31100 Toulouse - Tel : 06 25 43 22 33  
www.facebook.com/collectifcontreprivatisationaeroporttoulouse

Toulouse le 13 Novembre 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



### Privatisation de l'aéroport de Toulouse : cherchez l'erreur !

ENFIN le jeu de dupes que fut l'opération de privatisation de l'aéroport de Toulouse qui a juste coûté le prix d'un A380 à Mike POON, apparaît au grand jour.

Depuis le début, le Collectif contre la privatisation de l'aéroport dénonce, avec Maître Léguevaques, une opération totalement opaque et pour laquelle on cherche toujours l'intérêt public.

C'est la Cour des Comptes qui met le doigt dessus : l'incurie de l'Etat en 2014 avec la molle acceptation des collectivités territoriales et le sourire gourmand de la CCI Toulousaine, qui a vendu au plus offrant, mais aussi à un candidat si peu vertueux.

**Ce rapport cinglant arrive à pont nommé puisque la cour administrative d'appel de Paris doit étudier la demande de nullité de la privatisation en janvier 2019.**

La justice pourra s'appuyer sur ce rapport d'une institution ô combien sérieuse qui démontre une triple faute : une faute financière, une faute en termes d'aménagement du territoire et une faute du point de vue environnemental .

Financièrement : la distribution de dividendes a systématiquement réduit les réserves financières, soit en étant supérieure aux résultats (1<sup>ère</sup> année), soit parce que le résultat a été artificiellement gonflé en allongeant les périodes d'amortissement.

Aménagement du territoire : la croissance de la plate-forme est orientée vers les compagnies low-cost ou touristiques or ce sont les compagnies assurant les connexions régulières qui sont fondamentales au tissu économique toulousain.

Riverains : L'aéroport de Toulouse-Blagnac a oublié les engagements du passé et a poussé fortement la croissance sur les horaires de nuit. L'aéroport est devenu une calamité pour tout l'Ouest toulousain aussi bien pour les nuisances sonores que la qualité de l'air.

Donc, oui, ce qui mobilise le Collectif contre la privatisation de l'aéroport est inchangé. Avec notre avocat, nous demandons toujours que la vente de l'aéroport soit annulée et que l'on joue cartes sur table en associant toutes les parties prenantes et en cessant d'adopter une vision à court terme pour réfléchir au développement maîtrisé de notre avenir.

Contacts

Chantal Beer-Demander : 06 25 43 22 33

Maître Christophe Léguevaques : 06 80 64 74 98